



DOSSIER DE PRESSE

LANCEMENT DU SERVICE DE « COVOITURAGE EN LOMAGNE GERSOISE » POUR LES SALARIES DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

Conférence de presse

Mercredi 4 octobre 2023 à 8h – Laboratoire d'Innovation Rurale – Fleurance



LANCEMENT DU COVOITURAGE EN LOMAGNE GERSOISE

Contexte :

Dans le contexte de l'arrivée de la LGV dans le cadre du Grand Projet Sud-Ouest (GPSO), avec une gare TGV au sud d'Agen qui doit contribuer au desserrement de l'agglomération agenaise, et permettre un désenclavement du territoire communautaire, la Lomagne Gersoise a fait le choix de s'emparer activement, et en anticipation, de la question des futures mobilités territoriales associées à cette arrivée de la LGV.

Consciente que cette conjoncture représente sans doute l'une des dernières opportunités de désenclaver son territoire et renforcer son attractivité, la Lomagne Gersoise a souhaité s'engager pour initier, accompagner, et animer toutes démarches en ce sens.

L'un des constats les plus prégnant fait apparaître de grandes difficultés de recrutement liées à la problématique de mobilité, et la volonté des acteurs économiques de s'engager dans une démarche pour promouvoir les mobilités territoriales de demain, dont le covoiturage.

Projet du covoiturage en Lomagne Gersoise :

« Le covoiturage du quotidien représente moins de 1% des déplacements effectués en voiture, soit environ 900.000 sur près de 100 millions de déplacements locaux effectués en voiture par les Français chaque jour en semaine. Ainsi, près de 75% de la capacité des voitures n'est pas utilisée, générant une augmentation du trafic routier.

Pourtant, le covoiturage représente un levier efficace, directement activable et à moindre coût pour agir sur la décarbonation de la mobilité des personnes. Alors que les voitures sont responsables de plus de 15% des émissions de gaz à effet de serre en France métropolitaine, le covoiturage, c'est permettre à chacun de diviser par 2 son empreinte carbone dans ses déplacements.

Le covoiturage est également une réponse aux enjeux de pouvoir d'achat : un salarié qui habite à 30 km de son lieu de travail et qui covoiture quotidiennement économise plus de 2 000 € chaque année. C'est enfin une solution de désenclavement de certains territoires notamment peu denses, de mobilité solidaire pour les 13,3 millions d'habitants en situation de précarité mobilité ».

Véritable carrefour ouvert sur l'économie du sud-ouest, à 1 heure de Toulouse et à équidistance des agglomérations d'Agen et Auch, le territoire de la Lomagne Gersoise est regroupé autour d'un bassin de vie et d'emplois de 20.000 habitants. Situé au sein d'un espace dynamique et privilégié au cœur de la Gascogne, la Lomagne Gersoise présente toutes les spécificités d'un territoire rural, caractérisé par un vieillissement important de sa population, une perte d'attractivité sur les actifs, conjugué avec un taux de chômage extrêmement bas, constituant un frein important pour le dynamisme et le développement économique.

Territoire jeune, la Lomagne Gersoise constitue cependant, autour de la RN21, un pôle économique industriel et agroalimentaire très actif. Ce tissu économique est dynamique, largement tourné vers la production. Associé à un secteur tertiaire en développement, l'agroalimentaire et le commerce constituent les locomotives de l'activité locale, également forte d'un réseau dense de PME et d'artisans. En mutation, l'agriculture demeure une composante majeure du paysage économique.

Le bassin d'emploi de la Lomagne Gersoise est l'un des plus actifs du Gers, avec un taux de chômage inférieur à la moyenne départementale. Environ 6.800 personnes travaillent sur ce territoire, dont 88,7 % sont également résidents sur le territoire. Ce fort taux de concentration d'emplois impose à ce territoire de poursuivre et de conforter cette dynamique économique comme levier de croissance durable, riche en emplois, en services et qualité de vie.

Bordée par Agen au nord et Auch au sud, la Lomagne Gersoise reste néanmoins en retrait des dynamiques de développement de ces deux agglomérations. La RN 21 est la dorsale autour de laquelle s'organise un territoire qui doit composer avec un certain enclavement.

S'agissant du fonctionnement du territoire, il se caractérise particulièrement par :

- Une mobilité infra territoriale de 30-35 km environ avec une concentration des emplois et services dans les deux bourgs centres, particulièrement en zones d'activités, sur Fleurance et Lectoure.
- Mobilité entre territoires plus éloignés et en particulier avec les deux chefs-lieux de département voisins, avec une accélération des migrations professionnelles en particulier avec le Grand Auch et la communauté d'agglomération d'Agen

Avec un taux de concentration de l'emploi de près de 90%, l'essentiel des mobilités professionnelles se réalise en **interne** aux territoires, principalement des communes les plus petites vers les bourg-centres (et leurs zones d'activités), dans un rayon de 30 à 35 km maximum.

Les 2 bourgs-centres concentrent l'essentiel de l'emploi territorial (hors agricole) avec respectivement 143 pour Fleurance et 138 pour Lectoure.

Cet état de fait se constate avec l'analyse démographique propre au territoire, qui se maintient autour de 20.000 habitants mais avec une nouvelle répartition interne, les communes périphériques des 2 bourg-centres gagnant des habitants au détriment de ces dernières.

Ces communes périphériques ne sont pas finement desservies par les transports en commun, hormis le transport à la demande dont la consistance du service ne correspond pas aux besoins des liaisons pendulaires professionnelles, et l'utilisation du véhicule personnel demeure l'usage principal (alors même que l'homogénéité des activités économiques autour de l'agroalimentaire et du bâtiment pourrait permettre des synergies intra et extra entreprises).

Concernant la mobilité **externe** avec les territoires plus éloignés (agglomération d'Agen et d'Auch en particulier), elle peut bénéficier de l'axe structurant que constitue la RN21 et la ligne régionale Agen-Auch, et l'offre liO présente un bon cadencement de 9 AR jours qui pourrait se densifier par une offre de covoiturage permettant du rabattement ou une desserte complémentaire dans les périodes creuses.

Fort de ce constat, le territoire de la Lomagne Gersoise dispose à ce jour de solution de mobilité insuffisamment adaptée à la mobilité professionnelle :

- Une ligne régionale de bus desservant Auch à Agen, sur un cadencement de 9 AR/jour, ne permettant pas une desserte de proximité des zones artisanales, industrielles et commerciales (les points de desserte sont éloignés des zones d'activités (environ 20 mn à pieds de Fleurance, et plus de 35 mn de Lectoure sur un parcours avec relief et non adapté au déplacement pédestre en partie)
- Un transport à la demande, historiquement repris d'activités associatives pour le transport des seniors vers les marchés des 2 bourg-centres, avec une fréquence limitée au mardi et samedi matin sur la commune de Fleurance, et vendredi matin à Lectoure ;
- Une expérimentation en cours sur la commune de Fleurance pour le transport ponctuel des seniors à depuis mai 2023 ;

C'est la raison pour laquelle, et dans le contexte actuel d'anticipation des mobilités territoriales à engager, la Lomagne Gersoise s'est inscrite dans une démarche d'expérimentation, en lien étroit avec les principaux acteurs économiques des zones d'emplois du territoire, pour développer le covoiturage domicile travail.

Les atouts pour la réussite de cette expérimentation reposent ainsi sur

- Une mobilisation des acteurs économiques, conscients de la nécessité de disposer de nouvelles solutions pour les salariés et futurs collaborateurs, mais demandeurs d'une animation territoriale pour enclencher les synergies entre entreprises, et inciter les entreprises à mettre en place des mesures pour favoriser des déplacements éco responsables.
- Une volonté politique forte de s'inscrire dans un contexte favorable avec l'arrivée de la LGV et des politiques incitatives de l'Etat et de la Région Occitanie,

Souhaitant soutenir cette initiative qui s'inscrit dans sa politique de promotion d'un covoiturage régional, la **Région OCCITANIE**, Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM) a délégué à la communauté de communes de la Lomagne l'organisation d'un covoiturage sur son territoire, qui apporte lisibilité et qualité de service aux usagers tout en :

- Complétant et rationalisant l'offre ferroviaire et routière régionale liO par l'intégration des services de covoiturage facilitant le rabattement vers des gares et des points d'arrêts routiers, et complétant les lignes du réseau liO ;
- Offrant une solution de mobilité pour répondre aux besoins de déplacements de proximité ;
- Proposant un service attractif par son organisation (simplicité d'accès) et par ses tarifs (lisibilité et cohérence avec la gamme tarifaire régionale, continuité tarifaire dans une logique intermodale) ;
- Sécurisant la mise en relation et la pose et dépose des usagers.

La Lomagne Gersoise bénéficie également du soutien de l'Etat pour cette démarche qui s'inscrit dans le dispositif du Fonds Vert

Après consultation de plusieurs prestataires et présentation aux acteurs économiques des solutions possibles, la Lomagne Gersoise a fait le choix de retenir la proposition de l'entreprise KAROS pour deux raisons principales entre autres :

- Karos a conventionné avec la Région Occitanie afin de répercuter l'aide financière pour les covoitureurs faisant des trajets de moins de 30 km,
- Karos est prestataire notamment de l'Agglomération d'Agen, territoire avec lequel de nombreuses liaisons pendulaires se réalisent.

Fonctionnement du service :

KAROS est une application mobile de covoiturage de courte distance.

Pour utiliser le nouveau service de covoiturage en Lomagne Gersoise, il suffit de :

- De télécharger l'application Karos ou scanner le QR code
- Indiquer les trajets à réaliser
- Se rattacher à son entreprise si elle est partenaire.



L'intelligence artificielle va apprendre les habitudes de déplacement des utilisateurs et leur proposera des covoitureurs dont les trajets et horaires correspondent.

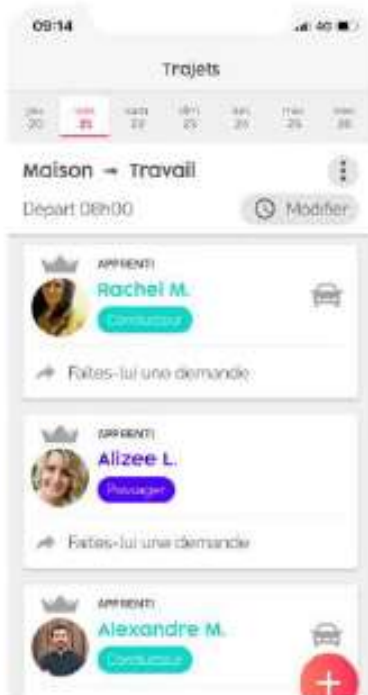
Les utilisateurs
renseignent simplement
leurs trajets quotidiens



L'application apprend
rapidement leurs habitudes
de déplacement...



... et leur propose des
covoitureurs adaptés à leurs
horaires et itinéraires réels



Ils organisent leurs
court-voiturages en 2
clics...



avec des
covoitureurs évalués
par la communauté



Un accompagnement pour les entreprises de la Lomagne Gersoise :

La Lomagne Gersoise et KAROS accompagnent les entreprises de la Lomagne Gersoise dans le développement du covoiturage pour leurs collaborateurs notamment via 2 dispositifs :

- Une offre de sensibilisation pour vos salariés, **gratuite pour les entreprises**, avec un accompagnement à la mise en place d'une politique active en la matière. Il comprend notamment le **financement intégral, pendant 6 mois, des trajets jusqu'à 30 km**, de covoiturage des passagers salariés des entreprises partenaires.
- Une offre premium, très complète, avec un accompagnement personnalisé via un Consultant Mobilité Durable et une plateforme de reporting et de communication à votre disposition

La Lomagne Gersoise mobilisera également son service économie pour accompagner in situ les employeurs dans la mise en place d'une politique active pour favoriser le covoiturage.

Quelle tarification ?

[FOCUS] Paramétrage tarifaire de votre service

Je suis CONDUCTEUR ?	Je paie →	2 € /passager/trajet pour les 20 premiers kilomètres <small>Puis 0,10 €/km supplémentaire</small>
Je suis PASSAGER ?	Je paie →	0,10 € /passager/trajet pour les 20 premiers kilomètres <small>Puis 0,10 €/km supplémentaire</small> Au delà de 30km, le trajet est totalement pris en charge par le passager (3,10€ au 31ème kilomètre)
Je suis CONDUCTEUR ?	Je paie →	2 € /passager/trajet pour les 20 premiers kilomètres <small>Puis 0,10 €/km supplémentaire</small>
Je suis PASSAGER ?	Je paie →	0,50€ ou 1,30€ /passager/trajet pour les 20 premiers kilomètres (en fonction de la commune de départ)

Tarification Occitanie origine et destination

Tarification Agen origine ou destination

